



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Services du Premier ministre

Direction des Services Administratifs et Financiers

Bureau des achats ministériels

QUESTIONS/REPONSES

Objet du marché : Prestations de formations dans les domaines du management et de la conduite de projets, de l'efficacité professionnelle et, des techniques d'expression orale et écrite pour les services et entités relevant du périmètre budgétaire des services du Premier Ministre

Date :
21/06/2026

Question 1 : Existe-t-il un historique de consommation sur le précédent marché, par lot et par type de prestation ?

Réponse :

Concernant l'historique de consommation, le besoin a été redéfini par rapport au précédent marché. Certaines prestations sont nouvelles et un nouvel allotissement a été introduit lors du renouvellement. En revanche, les estimations ont été calculées à partir de l'historique des commandes.

Pour rappel, les marchés sont estimés :

- Pour le lot 1 à un montant de 320 000€ HT sur toute la durée (4 ans) ;
- Pour le lot 2 à un montant de 200 000 € HT sur toute la durée (4 ans) ;
- Pour le lot 3 à un montant de 60 000 € HT sur toute la durée (4 ans) ;
- Pour le lot 4 à un montant de 60 000 € HT sur toute la durée (4 ans).

Il ressort du précédent marché que pour les formations commandées par la Direction des services administratifs et financiers, les formations dans le domaine du management ont été les plus nombreuses (environ 55 actions de formation), puis viennent les formations dans le domaine de l'efficacité professionnelle (environ 50 actions de formation), puis les techniques d'expression orale et écrite (environ une quinzaine d'actions de formation pour chaque technique d'expression).

Question 2 : Quelle est la répartition prévisionnelle attendue entre formations INTER, INTRA et INTRA spécifiques ?

Réponse :

À ce stade, aucune répartition prévisionnelle chiffrée ne peut être communiquée entre les formations INTER, INTRA et INTRA spécifiques.

En effet, les prestations de formations INTRA et INTRA spécifiques sont directement conditionnées aux besoins exprimés par les services et aux demandes qui seront formulées au cours de l'exécution du marché. Ces besoins étant, par nature, variables et non entièrement anticipables à ce jour, il n'est pas possible d'établir une ventilation prévisionnelle fiable entre ces différentes modalités de formation.

Le titulaire devra donc être en capacité de répondre à l'ensemble des formats prévus au marché, en fonction des besoins qui seront effectivement exprimés pendant sa durée d'exécution.

Question 3 : Quelle est la part prévisionnelle attendue entre présentiel, distanciel synchrone, autoformation et parcours hybrides ?

Réponse :

Il convient de préciser que le présentiel constitue la modalité de référence privilégiée mais aucune répartition prévisionnelle ne peut être arrêtée.

Le choix de la modalité pédagogique dépendra principalement de la nature des thématiques abordées, des objectifs pédagogiques visés ainsi que du contenu des formations concernées. Il s'agit donc avant tout d'une approche pédagogique adaptée aux besoins exprimés et aux contraintes propres à chaque action de formation.

Question 4 : Pouvez-vous préciser si une certification inscrite au RNCP est obligatoirement attendue dès l'offre ou en cours de marché pour certains parcours, ou s'il s'agit d'une faculté facultative ? Le cas échéant, quels lots, parcours ou modules seraient concernés par une exigence de certification RNCP ?

Réponse :

Aucune certification inscrite au RNCP n'est exigée, ni au stade de la remise des offres ni en cours d'exécution du marché.

La possibilité de proposer des parcours ou formations conduisant à une certification RNCP constitue une faculté laissée à l'appréciation des soumissionnaires et ne présente pas de caractère obligatoire dans le cadre du présent marché.

En conséquence, aucun lot, parcours ou module ne fait l'objet d'une exigence spécifique de certification RNCP

Question 5 : Les webinaires/conférences seront-ils principalement utilisés pour des actions de sensibilisation, ou peuvent-ils être intégrés dans des parcours de formation complets ?

Réponse :

Les webinaires et conférences pourront être proposés lorsque le soumissionnaire les jugera pertinents au regard des objectifs pédagogiques visés, de la nature des contenus traités et des modalités d'apprentissage envisagées.

Il appartient ainsi au soumissionnaire de définir les modalités pédagogiques qu'il estime les plus adaptées pour répondre aux besoins exprimés dans le cadre des prestations attendues.

Question 6 : Existe-t-il des exigences SSI particulières pour l'espace numérique collaboratif ou la plateforme de formation ?

Réponse :

Le soumissionnaire peut s'appuyer et s'inspirer du document intitulé « *Exigences Techniques sur la production et l'intégration de modules de formation sur Mentor* ». Ce document, joint au dossier de la consultation, regroupe les exigences SSI pour les services du Premier ministre, même si les formations n'ont pas pour finalité d'intégrer la plateforme Mentor, spécifique à l'Etat.

Question 7 : Nous ne proposons pas de formations en inter sur le format proposé (6h), est-il possible de :

1. Ne pas proposer des formations inter (uniquement intra) ?
2. Proposer des formations inter sur un format 15h et non 6h ?

Réponse :

Le soumissionnaire doit pouvoir proposer des formations INTER, INTRA et INTRA spécifiques, comme décrites dans le CCTP. S'il ne peut proposer que des formations INTER, il dispose d'une possibilité de groupement afin de répondre à l'ensemble des besoins exprimés dans le CCTP.

Une offre qui ne répondrait pas à l'ensemble du cahier des charges techniques, notamment en ce qui concerne le format, sera déclarée irrégulière.

Il est possible de présenter une formation qui se déroulera sur plusieurs jours, le soumissionnaire ayant la responsabilité de la pertinence de la durée de formation (cf critères de jugement des offres).